

## A PROPOS DES ELECTIONS DE 2019 EN GRECE

Plusieurs scrutins étaient proposés aux électeurs grecs lors des élections du 26 mai : élections européennes, régionales et municipales.

Aux élections européennes, où 40 listes étaient soumises aux votes (plus encore qu'en France), on constate une grande victoire de la Nouvelle Démocratie (Conservateurs) de Kyriakos Mitsotakis avec 33,12 % des voix. C'est une surprise car on n'attendait pas un tel écart avec la liste gouvernementale d'Alexis Tsipras qui a obtenu 23,77 % des voix.

Petite surprise également : la renaissance du Parti Socialiste grec KINAL qui a obtenu 7,72 % des voix, après avoir frôlé un moment la disparition.

Ensuite, on trouve le Parti Communiste avec 5,34 % des voix. Quant au Parti « Aube Dorée », il a diminué nettement son score en obtenant 4,88 % des voix mais cela s'explique par la présence d'une autre liste de même tendance, « Solution Grecque », qui a obtenu 4,18 % des voix.

Vous vous souvenez sans doute de l'ancien ministre des finances grec, Yannis Varoufakis, qui a été un « fin négociateur » à Bruxelles pendant la crise ! Sa liste a obtenu 2,99 % des voix et il loupe de très peu (0,1 %) l'obtention d'un siège.

En effet, en Grèce, le système électoral a pour particularité de donner un siège à partir de 3% des voix obtenues. Une autre particularité de la candidature de Varoufakis : il se présentait à la fois en Grèce et en Allemagne mais là non plus, il n'a pu obtenir de siège.

Et un mot des écologistes : il y avait 4 listes de tendance écologique en lice. Ces listes n'ont obtenu, toutes ensemble, que 2% des voix.

La répartition finale des 21 sièges est donc la suivante :

Nouvelle Démocratie (Mitsotakis) : 8

Syriza (Tsipras) : 6

Kinal (Parti Socialiste) : 2

Parti Communiste : 2

Aube Dorée : 2

Solution grecque (Vélopoulos) : 1

Un mot, à présent, sur les municipales à Haïdari : cela peut intéresser nos adhérents et amis de notre Association du Jumelage.

Ces élections se déroulent conformément à la nouvelle loi, votée par le gouvernement de Tsipras, qui, en introduisant une proportionnelle intégrale, peut conduire plusieurs municipalités à une incapacité de gouvernance.

6 listes étaient présentes à Haïdari. Les électeurs pouvaient choisir jusqu'à 3 noms sur la liste de leurs choix. Ce n'est donc pas une liste entière qui est élue mais des candidats précis sur chaque liste. Ce mode d'élection est valable également pour les élections législatives (où plusieurs candidats sont proposés par les Partis).

A Haïdari, la surprise est venue du fils de l'ancien Maire, Kyriakos Diniakos, avec qui nous avons signé le jumelage avec Villeneuve d'Ascq le 13 janvier 2001, qui a obtenu 41,06 % des voix, laissant loin derrière, le Maire sortant, Michel Sélékos, qui n'obtient que 25,43 % des voix. 3 listes arrivent derrière dont 2 Divers Droites et une pro Syriza avec un peu moins de 10 % des voix. La dernière liste, avec 4,45 % des voix obtient, malgré tout, 2 sièges sur un total de 33. Vous pouvez comparer le nombre de sièges attribués à Haïdari par rapport au nombre de sièges attribués à Villeneuve d'Ascq qui compte un nombre d'habitants légèrement inférieur à celui de Haïdari.

Le 2<sup>ème</sup> tour, qui aura lieu le dimanche 2 juin, opposera Vanguélis Diniakos à Michel Sélékos mais la répartition des conseillers municipaux est déjà réalisée conformément aux résultats du 1<sup>er</sup> tour.

Paradoxe : Imaginons que M. Sélékos arrive à être élu Maire malgré son sérieux handicap. Il n'aurait que 8 sièges au Conseil Municipal et l'Opposition, 25. Et même, si c'est V. Diniakos qui l'emporte, et c'est ce qui est le plus probable, il ne disposera que de 14 sièges sur les 33 au total. Quel est le Maire, en France, qui serait partant dans de telles conditions ?

A noter : si Mitsotakis l'emporte aux élections législatives prévues le 7 juillet, il a annoncé qu'il supprimera cette loi à condition d'avoir la majorité des sièges au parlement, ce qui paraît compromis, même au niveau national.

Le 2<sup>ème</sup> tour des élections régionales et municipales a confirmé la nette victoire de la Nouvelle Démocratie.

12 régions sur 13 sont passées à Droite. Seule la Crète est restée à Gauche.

Néanmoins le système électoral (proportionnelle intégrale) mettra en difficultés la gestion de certaines régions et presque 230 municipalités où le Maire élu n'aura pas la majorité au sein du Conseil Municipal.

Concernant notre ville jumelée, comme l'avaient annoncé les résultats du 1<sup>er</sup> tour, c'est Vanguélis DINIAKOS qui l'emporte avec 54,06 % des voix.

Le Maire sortant, Michel SELEKOS, a obtenu 45,94 % des voix.

Particularité du scrutin en Grèce : l'installation du nouveau Conseil Municipal aura lieu le 1<sup>er</sup> septembre.

Les élections législatives qui auront lieu le 7 juillet, prédisent une large victoire du Parti de Kyriakos MITSOTAKIS.

A noter également : L'ancien Maire d'Haïdari, Dimitris MARAVELIAS, avec qui nous avons inauguré le Square Haïdari dans le quartier de la Haute Borne à Villeneuve d'Ascq et la Place de Villeneuve d'Ascq à Haïdari, se présente à la députation sous la bannière de la Nouvelle Démocratie dans la périphérie Ouest d'Athènes.